



APPEL D'OFFRES

AVOCATS SANS FRONTIERES RECHERCHE :

Statut : Consultant.e

Livrable : Cartographie des dispositions légales (délits mineurs)

Clôture des candidatures : 21 décembre 2023

Date de début effective : 25 décembre 2023

1. Avocats Sans Frontières

Créée en 1992, Avocats Sans Frontières (ASF) est une organisation non gouvernementale internationale de droit belge, qui a pour mission de soutenir la réalisation d'une société juste et équitable et dans laquelle le droit est au service des groupes et des populations en situation de vulnérabilité. Son objectif principal est de contribuer à la mise en place d'institutions et de mécanismes permettant l'accès à une justice indépendante et impartiale, capable d'assurer la sécurité juridique et de garantir la protection et l'effectivité des droits fondamentaux pour tous. Elle met en place des activités très diverses pour garantir l'accès à la justice des plus vulnérables et la mise en place de systèmes légaux capables de les protéger. Site internet: www.asf.be

ASF est engagée sur plusieurs axes d'intervention (accès à la justice, justice pénale internationale, lutte contre la torture, promotion des droits économiques et sociaux, défense des droits civils et politiques, soutien et protection des défenseurs des droits humains, etc.) et dispose de missions permanentes au Burundi, en Ouganda, en République Démocratique du Congo, au Maroc, en Tunisie, au Tchad et en République centrafricaine.

2. Présentation d'ASF au Maroc

Par son intervention dans le pays, ASF veut contribuer à un Maroc pluriel, démocratique, égalitaire, respectueux des droits humains, fondé sur les principes de la justice sociale et du développement durable. Pour ce faire, ASF vise deux objectifs principaux :

- i) Renforcer le pouvoir d'agir des justiciables en situation de vulnérabilité dans la revendication et la réalisation de leurs droits, en s'appuyant sur l'interdisciplinarité des acteurs pour assurer un accompagnement global ;
- ii) Promouvoir le respect de l'Etat de droit à travers le soutien de la société civile marocaine dans ses activités de monitoring de l'impact des mesures prises et de ses actions de plaidoyer, en particuliers pour les respects des droits fondamentaux des personnes détenues.

3. Présentation du contexte et du projet

L'action proposée a pour objectif de renforcer le rôle de la société civile marocaine dans la défense des droits de l'homme, en mettant l'accent sur la protection des personnes privées de liberté et exposées au risque d'arrestations arbitraires. Plus spécifiquement, l'action prévoit de fournir des services directs aux détenu.es et aux personnes en garde à vue, en les informant sur leurs droits, en traitant leurs plaintes et en offrant des consultations juridiques. Une assistance juridique plus approfondie sera également proposée. L'objectif est de garantir un accès accru à l'information et à l'orientation pour ces personnes vulnérables.

Pour assurer la durabilité des changements, l'action comprend un volet important de renforcement des capacités en matière de plaidoyer fondé sur des données probantes. Elle vise

à mobiliser la société civile pour influencer les politiques publiques en cours d'élaboration, notamment la réforme des textes pénaux et l'introduction d'un système de probation. En résumé, l'action vise à renforcer la société civile marocaine dans son rôle de défense des droits de l'homme, en mettant l'accent sur les personnes privées de liberté. Elle s'appuie sur une approche juridique, la prise en charge des personnes vulnérables et le renforcement des capacités pour influencer positivement les politiques publiques en matière de justice pénale.

4. Objectif de la consultation

Le consultant sera chargé de réaliser une cartographie des dispositions légales, y compris les infractions, les procédures et les pratiques pénales les plus couramment utilisées par les autorités et ayant un impact sur la population carcérale. Cette cartographie permettra de quantifier précisément l'impact des délits mineurs sur la surpopulation carcérale marocaine, en se basant sur des données fiables et une analyse approfondie, tout en fournissant un portrait de détenu.es incarcérés pour des infractions mineures au Maroc. Cette cartographie servira de base à la formulation de demandes de plaidoyer et à l'élaboration d'une stratégie de plaidoyer.

5. Tâches principales

1. Effectuer une recherche documentaire approfondie en utilisant les archives de l'Observatoire Marocain des prisons (OMP), des demandes d'accès à l'information auprès de l'administration pénitentiaire, la littérature grise et les articles scientifiques pertinents sur le système carcéral marocain.
2. Mener des entretiens avec des acteurs du système judiciaire marocain et de la société civile afin de comprendre pleinement les raisons sous-jacentes à la criminalisation des infractions mineurs. Des entretiens devront également être menés avec d'ancien.nes détenu.es afin de comprendre l'expérience personnelle de l'emprisonnement pour des infractions mineures et ses impacts sur la vie individuelle et familiale.
3. Organiser et animer des rencontres et des ateliers de formation, en ligne ou en présentiel, réunissant les organisations membres de la Campagne pour la Décriminalisation de la Pauvreté et du Statut, ainsi que des avocats et des représentants de la société civile, pour valider les hypothèses et les actions à entreprendre.
4. Animer un atelier de suivi stratégique en coordination avec le responsable du plaidoyer du bureau EUROMED d'ASF et le responsable actuel de la campagne au Maroc, pour ajuster le plan d'action national de mise en œuvre de la campagne.

6. Résultats Attendus

1. Une cartographie complète des dispositions légales liées au système carcéral marocain.
2. Une stratégie de plaidoyer pour la décriminalisation des délits mineurs élaborée et mise en œuvre.
3. Organisation de 5 ateliers de formation, de planification et de suivi stratégique, avec la participation de 15 membres de la coalition marocaine pour la décriminalisation de la pauvreté (dont au moins 2 en présentiel).
4. Rapport final détaillant les résultats obtenus, les recommandations et les prochaines étapes.

7. Profil recherché

Le/la consultant(e) coordonne l'ensemble de la mission sous la direction de ASF, et doit présenter les compétences suivantes :

- 1) Titulaire d'un diplôme universitaire en droit de niveau master ou supérieur (Bac +5) ;
- 2) Expérience de 5 ans minimum dans le domaine de la recherche;
- 3) Expérience avérée dans le domaine de la justice et de la prévention des conflits ;
- 4) Excellente capacité de rédaction et d'animation d'ateliers
- 5) Compétences analytiques avérées ;
- 6) Excellente capacité d'analyse, de rédaction et d'expression ;
- 7) Excellente maîtrise du français et de l'arabe ;
- 8) Disponibilité à se déplacer à l'intérieur du pays et à y travailler selon les conditions de terrain;

8. Soumission de la candidature

Les candidatures doivent être soumises en français avant le 21 décembre 2023, à minuit, à l'adresse suivante : mar-job@asf.be

La candidature doit contenir :

- Un CV détaillé en mentionnant les expériences dans les domaines en lien avec l'objet de la prestation ; Celles-ci sont à démontrer par le partage des noms et coordonnées des institutions, des organisations et personnes de référence.
- Une copie d'un travail de recherche ou publication pertinent
- Note méthodologique décrivant de manière synthétique la démarche qui sera menée pour répondre aux termes de référence de la mission, y compris le calendrier d'exécution de la mission ;
- Proposition financière détaillée (en MAD)